

Ces jeunes gens ne s'attendent pas à ce qu'on leur garantisse leur sécurité sociale du berceau à la tombe. Ils savent que c'est là un des privilèges dont jouissent les habitants d'un pays où l'économie est stable, repose sur des bases solides et a bénéficié d'un passé pacifique. Ils ne seront pas difficiles lorsqu'ils chercheront un emploi et ils ne sont pas habitués aux sinécures. Comme on peut s'en rendre compte par leurs lettres, ils ne veulent que travailler dur et vivre dans un pays qui remplacera leur patrie asservie. Ils veulent un foyer. Ils possèdent les plus importantes qualités pour réussir au pays: ils sont jeunes, tenaces et prêts à apprendre. Ils représentent le type du pionnier et il ne leur manque que l'occasion pour réussir. Ils s'adopteront à l'esprit et à la tradition de notre pays.

Un grand nombre d'entre eux ont été formés à l'agriculture. Plusieurs ont servi comme mécaniciens pendant la guerre et ont suffisamment de connaissances en mécanique pour conduire des machines agricoles modernes, ce qui manquait à la plupart des immigrants européens d'avant-guerre. Leurs économies sont modestes, mais beaucoup plus considérables que celles de la plupart des immigrants européens admis au Canada avant la guerre. Ceci permettra probablement à plusieurs d'entre eux d'acquérir des terrains dans les régions les moins exploitées du pays, où l'on peut se procurer des terres à bon marché, et de se lancer dans l'agriculture, l'élevage ou le jardinage; ils pourront ainsi édifier leur avenir dans un milieu cher au cœur de tout Polonais. Ceux qui possèdent une formation spécialisée et de l'expérience et qui décideront d'immigrer au Canada apporteront des idées nouvelles et créeront des emplois, non seulement pour eux-mêmes, mais pour un grand nombre d'autres, tout comme ceux qui sont venus au pays comme réfugiés de guerre. Il n'y a aucune raison de craindre que ces braves gens meurent de faim ou deviennent un fardeau public.

Il y a également lieu de signaler que ces anciens combattants, de l'une des meilleures armées qui aient servi au cours du récent conflit comme partie intégrante des forces armées britanniques, accroîtront sensiblement nos réserves militaires.

### PROPOSITION

En raison des faits exposés plus haut, le Congrès canadien des Polonais propose donc qu'on applique la Loi de l'immigration de façon à permettre un accroissement considérable et immédiat de notre population.

Se fondant sur le caractère, l'habileté et la disponibilité des membres des forces armées polonaises, le Congrès canadien des Polonais propose et demande que le Canada offre d'accueillir ces braves gens qui viendront accroître les rangs de ses citoyens et augmenteront sa sécurité, sa prospérité et son influence.

Respectueusement soumis,

LE CONGRÈS CANADIEN DES POLONAIS,

par J. S. W. GROCHOLSKI, LL.B.,

*Président.*

Le PRÉSIDENT: C'est une magnifique présentation.

L'hon. M. ASELTINE: Quelles langues parlent ces gens?

M. GROCHOLSKI: Ceux qui ont servi dans les forces armées britanniques y compris la R.A.F., parlent l'anglais, et plusieurs d'entre eux parlent également le français car, dans la plupart des pays d'Europe, on enseigne généralement le français à l'école.

L'hon. M. McGEER: Combien la division polonaise de l'armée canadienne comptait-elle d'hommes?